

RAPPEL DE PRODUIT

RÔTI DE PORC FARCI

Sans Marque

Alimentation / Viandes

Rôti de porc farci

Marque : **Sans Marque**

Modèle ou référence : **Barquette d'un rôti de porc farci**
(poids de 800 g environ)

- **Lot 21355-8810 Date limite de consommation 29/12/2021**

Conditionnements : Barquette noire de 800 g environ

Date de commercialisation : 22/12/2021

Date de fin de commercialisation : 27/12/2021

Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**

Marque de salubrité : FR 13.097.003 CE

Zone géographique de vente : France entière

Distributeurs : Fresh (Chaponnay, Draguignan, Houtaud, Belley, Bonneville, Auch, Annemasse, Beauzelle, Nemours, Bayeux, Ambérieu en Bugey, Montargis, Etoile sur Rhône). Mon Marché (St Cloud). Intermarché (Malissol). Marché Savoyard (St Alban)



Publication du : 28/12/2021

Motif du rappel : **Détection de Salmonelle**

Risques encourus : **Salmonella spp** (agent responsable de la salmonellose).

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Date de fin de la procédure de rappel : 10/01/2022

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>
Le site des alertes de produits dangereux

